Association ATLEE (Aidons Tous Les Enfants & Etudiants)

BP 77 78512 Rambouillet Cedex - atle78120@gmail.com- (Tél : 06-51-09-05-37)

VIDE-GRENIERS

Le DIMANCHE 25 MAI 2025 à l'hippodrome de Rambouillet

Règlement

- 1. Le vide grenier est réservé aux particuliers, aucun professionnel ne sera accepté.
- 2. Nous rappelons que le stand d'alimentation (Sandwichs, friterie, boissons, pâtisserie, grillades) est organisé exclusivement par A.T.L.E.E.
- 3. Ventes interdites: Armes prohibées, animaux.
- 4. Le vide grenier aura lieu de 08h30 à 18h00.
- 5. L'installation se fera entre 06h00 et 08h00.
- 6. L'emplacement se fera avec un véhicule par emplacement de 2ml
- 7. Il est impératif de ne laisser aucun encombrant ou sac poubelle sur son emplacement après son départ.
- 8. Pour nous permettre de vous réserver l'emplacement dont vous avez besoin, nous vous demandons de bien vouloir <u>compléter le bulletin d'inscription</u> ci-dessous <u>accompagné de votre règlement</u> par (Chèque à l'ordre A.T.L.E.E) ainsi que la photocopie de carte d'identité en cours de validité.

Bulletin d'inscription
<i>Je soussigné(e),</i> Nom : Prénom :
Né(e) le à Département : Ville :
Adresse:
CP Ville
Tél Email :
Titulaire de la pièce d'identité N°
Délivrée le par par
N° immatriculation de mon véhicule :
La longueur de votre véhicule ne devra pas dépasser la longueur de ml réservé.
souhaite participer au vide-greniers dimanche 25/05/2025 de l'Association ATLEE et réserve à cet effet :
un emplacement pour une longueur de mètres (par multiples de 2 ml obligatoire), soit €
6 € le mètre ou 20 € les 4 mètres
Réservation d'un emplacement minimum obligatoire de 2ml par multiple de 2ml
Je joins un chèque libellé à l'ordre de ATLEE, ainsi que la photocopie de ma carte d'identité à : A.T.L.E.E BP 77
78512 RAMBOUILLET
Je déclare sur l'honneur :
- de ne pas être commerçant(e)
 de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce) de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal)
de non parasipation à 2 dans et marine et au monte nataire du coure de l'armée et me (l'adoction de pondi)

Date et signature obligatoire, précédées de la mention « Lu et approuvé » valant acceptation du règlement.

Le Signature